

## édito

Chères Lançonnoises,  
Chers Lançonnois,

En dépit d'un contexte national 2020 marqué par une économie en récession, les orientations budgétaires de la commune gardent le même cap avec en ligne de mire la poursuite des efforts engagés. Un dossier spécial vous sera présenté dans Le Trait d'Union de mai.

Dans le même temps, nos travaux structurants évoluent positivement; le nouveau profil d'entrée de ville nord en est une belle illustration. Côté sécurité du territoire, la séance plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) fixée en mai se tiendra à Lançon en présence de la Présidente du Conseil départemental et de la Métropole, de la Préfète de Police et du Procureur de la République.

Proximité : la première rencontre de quartier a connu un joli succès, les habitants du quartier de Sibourg ont apprécié ce rendez-vous inédit. Par ailleurs, les entrevues avec MM. les Préfet et Sous-Préfet s'enchaînent à bon rythme ; un climat de confiance avec les services de l'Etat doit s'instaurer pour un avancement intelligent de nos dossiers, notamment celui de l'habitat social. La nature de ces échanges vous sera communiquée dans le détail prochainement.

Je vous souhaite une bonne lecture, un excellent printemps, période propice à la détente. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Julie ARIAS  
Maire de Lançon-Provence

## Editouriau

Cari Lançonèso , Cari Lançonès

Maugrat tóuti lis auvèri naçionau pèr uno ecounoumio en recessioun, lis óriantacioun budgetàri de la coumuno gardon la meme direicioun drecho davans, la coursejado dis esfors engaja. Vous saran presenta dins lou Tra d'unioun dóu mes de mai que vèn.

Dins lou meme tems, nóstis obro structuranto mounton naturalamen, la nouvele figuro d' intrado nord de nòsto cieuta es bèn lou retrat de nòsto dichò. Dóu cousta de la securita dóu teritòri, loucau de securita e de prevencioun de la delinquènço e radicalisacioun (CLSPDR ) previsto en mai à Lançon-Prouvènço en presènci de la presidento dóu Couñçeu Despartamentau e mai de la Metropolo, de la préfeto de Pouliço e dóu Procurour de la Republico. Proussimenta: lou proumié rescontre de quartoun de Sibourg soun esta galoi d' aquèu rendès-vous tout novèu.

D' un autre cousta, lis entrevisto emé Messies lis Prefet e li Souto Prefet s'encadenon qu'es pas de dire: uno enviouno de fisanço emé li serviso dóu gouvert dèu s' establi pèr un avançamen intelligent de nòsti doursié, subretout aquèu souciau. La naturo d'aquelis escambi vous saran coumunica dins gaire de téms.

Vous souvete un bono leituro, un ufanous printèms, pountanado proupiçe que viron au siau. Countunias de faire li gèste barriero e prenès suen de vous e que d' aquèi que vous que vous vous car.

Julie Arias,

Conce de Lançon-Prouvènço

Tèste revira au prouvençau pèr Miquèu Laurent de l'escolo de prouvençau dis amis du vieux Lançon

## Première rencontre de quartier

**Le quartier du Val de Sibourg a inauguré la première édition d'une série de rendez-vous de Mme le Maire avec les habitants qui se tiendront une fois par mois dans chaque secteur de la commune.**

Samedi 20 mars, elle était accompagnée d'Olivier Denis, Premier Adjoint, Jean-Louis Donadio, Adjoint aux travaux et à l'environnement, Olivier Stévenin, Conseiller municipal délégué à l'animation du Val de Sibourg, Pauline Bechet, Conseillère municipale déléguée à l'action sociale et Gérard Torres, Conseiller municipal.

Durant 2h, une cinquantaine de résidents se sont relayés au contact des élus, touchés de leur considération et de leur démarche bienveillante.

Parmi les sujets évoqués : la sécurité des carrefours routiers avec la RD19, celle de l'arrêt de bus du stade, la vidéo protection, les logements, la numérotation des voies, le problème des iules, celui de la propreté et du civisme.



Un rendez-vous convivial



### > A noter dans vos agendas

Le prochain rendez-vous est réservé aux résidents du secteur des Pinèdes, **le samedi 17 avril, à 10h** ; le point de rencontre est le parking du Parc municipal des Pinèdes (en face de l'école).

## Visite de M. le Sous-Préfet

**Le 18 mars dernier, Mme le Maire recevait le nouveau Sous-Préfet d'arrondissement d'Aix-en-Provence en compagnie du Premier Adjoint Olivier Denis.**

Bruno Casset, nommé le 5 janvier par décret du président de la République, a remplacé Serge Gouteyron le 18 janvier ; il était auparavant directeur des services à la Métropole de Lille pendant 6 années.

Après les présentations d'usage, tous trois se sont entretenus sur le fonctionnement de la commune, sa valorisation par les écoles et crèches, la propreté et les espaces verts, et ont longuement évoqué le dossier de l'habitat social.

De prochaines rencontres pour Julie Arias avec le sous-préfet et le préfet sont d'ores et déjà programmées.



# Invitation à la gendarmerie

Mme le Maire a répondu avec plaisir à l'invitation du commandant de brigade le 19 mars dernier.

La cérémonie réunissait une inspection et une présentation de bilan. Débutée par un lever de drapeau protocolaire, elle s'est déroulée en présence de Gwladys Que-num, Commandant la Compagnie de Salon-de-Provence et des maires des communes rattachées à la brigade de Lançon.



Les statistiques présentait les résultats des deux dernières années, exception faite de 2020 en raison du Covid.

Les bonnes relations entre la municipalité, sa police et la brigade de gendarmerie locale sont le fruit d'un travail concerté et constant.

# Nouveaux bureaux de vote



Par anticipation des prochaines élections, la municipalité vous informe d'un redécoupage des bureaux sur la commune passant de 8 à 10. Marcel Pagnol et Les Pinèdes disposent désormais de deux bureaux.



- 1er bureau : Mairie (bureau centralisateur), place du Champ de Mars
- 2ème bureau : Foyer Escapade, boulevard Victor Hugo
- 3ème bureau : Espace Marcel Pagnol, foyer Auffret, rue des Alpilles
- 4ème bureau : Ecole du Moulin de Laure, rue des Romarins

- 5ème bureau : Ecole Marie Mauron, avenue des Pins
- 6ème bureau : Ecole des Pinèdes, allée des Pinèdes
- 7ème bureau : Ecole des Baïsses, Hameau des Baïsses
- 8ème bureau : Salle polyvalente de Sibourg, Val de Sibourg
- 9ème bureau : Espace Marcel Pagnol, auditorium, rue des Alpilles (nouveau)
- 10ème bureau : Ecole des Pinèdes, allée des Pinèdes (nouveau)

La répartition des nouveaux bureaux de vote sera faite par rue.

Nous vous invitons à bien vérifier l'adresse de votre bureau à réception de votre nouvelle carte d'électeur, afin d'éviter toute erreur.

# Le Service National Universel



Le SNU (Service National Universel) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion d'une durée de 2 semaines (du 21 juin au 2 juillet) et une mission d'intérêt général l'année qui suit le séjour. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

> **Les objectifs** : faire vivre les valeurs républicaines ; renforcer la cohésion nationale ; développer une culture de l'engagement ; accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

> **Les missions** : elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des Armées ou de la Gendarmerie, bénévolat associatif, etc., et concernent des secteurs très variés : l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, la défense et la sécurité, etc. Informations et inscriptions (jusqu'au 20 avril) : [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)



# Les vacances de février des ACM



Dans le respect des règles sanitaires, les enfants ont été accueillis au centre aéré et ont adhéré avec joie aux activités proposées.

Sur le thème « Prince et Princesse », les mères ont partagé des moments entre copains à travers différentes activités manuelles (création de château-fort, porte-clés reines et rois, tenues de chevalier, de dragon...), sportives, culinaires (gâteau magique) ou ludiques.

« Le monde de Mario » a entraîné les primaires dans l'univers du célèbre plombier moustachu : activités sportives (la course aux étoiles, Mario Tennis), culinaires (création de Mario ensablé) et de création (Pixel Art, création d'un jeu de société autour du monde de Mario Bros) leur ont été proposées tout au long de ces 2 semaines.

Quant à nos ados, en relevant le défi « Challenge ton corps et ton esprit », ils ont vécu les courbatures musculaires, l'entraide à travers l'effort (réveil musculaire, randonnée, paintball, randonnée pédestre dans la Drôme...), mais aussi les courbatures cérébrales à travers un escape game, la transposition en grandeur nature du jeu vidéo d'ambiance multi-joueurs « Among Us », sans oublier le concours d'un goûter presque parfait...

Tous repartent avec de merveilleux souvenirs des mondes fantastiques et imaginaires proposés par nos équipes d'animation... et peut-être quelques crampes !



Courbatures garanties



# Libre Expression

Convies à une réunion avec l'équipe de Julie ARIAS pour faire le point sur les constructions réalisées et à venir dans notre Ville. Toujours opposés à ce contrat de mixité sociale signé par l'ancien Maire en 2017, démesuré, qui prévoit à l'horizon 2030 plus de 1748 logements. Pour atteindre cet objectif, il resterait à construire plus de 1 100 logements soient des immeubles tels que le Panoramique X 8, ce que nous contestons, pour des raisons que vous connaissez, préserver notre environnement et qualité de vie... Madame la Mairesse semble partager notre avis en privilégiant des maisons avec petites parcelles et petits immeubles collectifs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de ces futurs projets. Bonne nouvelle, Pour 2022, nous prévoyons la création de trottoirs pour la sécurité de nos enfants, d'espaces verts qui ont été trop longtemps laissés pour compte. Prenez soin de vous.

Le collectif Allez Lançon

# Mon vélo



## Pour lutter contre le vol, le recel, la revente illicite, le marquage des vélos devient obligatoire en 2021

- Depuis le 1er janvier 2021 : pour les vélos vendus **neufs** par des commerçants
- au 1er juillet 2021 : pour les vélos **d'occasion** vendus par des professionnels.

Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données (décret paru au JO le 25/11/2020)

En cas de **revente**, le propriétaire fait la déclaration auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant et communique à l'acquéreur les informations pour enregistrement.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux particuliers, même si la démarche est possible voire conseillée pour la protection de leur deux-roues.

**Infos +** : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14495>

# Enfouissement des réseaux

## D'importants travaux ont été réalisés ces dernières semaines afin de poursuivre l'enfouissement des réseaux électriques dans le centre ancien.

Ainsi, les rues République et Kléber ont basculé de l'aérien en souterrain le mois dernier.

Cette opération a nécessité diverses coupures de courant, des réglementations de stationnement et de circulation provisoires, ainsi qu'une campagne d'enrobés dirigée par le SMED13 (Syndicat Mixte d'Électricité Départemental), depuis le croisement du boulevard Victor Hugo jusqu'à la rue de la Machine.

La partie aérienne de ces réseaux électriques (poteaux...) a été déposée à l'issue des travaux.



Rue Kléber

# Bien protéger sa propriété du risque incendie



## La propagation d'un feu de forêt

Le feu démarre du sol. Les éléments fins s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et propagent le feu aux cimes des arbres. Le feu est alors difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage des arbres et d'un arbre à l'autre par la cime.

La masse combustible étant très importante, le front de flamme généré est très puissant ; il est difficilement maîtrisable et peut occasionner des dégâts importants.



## Les sanctions en cas de non-respect des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)



La commune peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de **100 € maximum par jour** de retard. Vous aurez à payer cette astreinte à partir de la notification de la mise en demeure et jusqu'à ce que vous procédiez au débroussaillage, ou jusqu'à ce que le maire le fasse faire d'office et à vos frais. La commune peut également vous infliger une amende administrative pouvant aller jusqu'à **30 € par m<sup>2</sup>** non débroussaillé. Par ailleurs, vous risquez une amende pé-

## La création de discontinuités

> **Verticales** : les opérations d'élagage, suppression de broussailles et arbustes, ralentissent la progression du feu et permettent de diminuer son intensité.

> **Horizontales** : la suppression d'arbres et arbustes limite l'avancée du feu.

Au final, la création de ces discontinuités favorise le maintien du feu au sol (ou son retour) et diminue fortement son intensité. Les biens et personnes sont protégés et les moyens au sol peuvent attaquer le feu en relative sécurité et avec une meilleure efficacité.

nale pouvant aller jusqu'à **750 €** et **1 500 €** dans un lotissement.

Si la propagation d'un incendie, ayant de plus détruit le bien d'autrui, est due au fait que vous n'avez pas respecté vos obligations légales de débroussaillage, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à **1 an** d'emprisonnement et **15 000 €** d'amende.

S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 €.

# Dans les écoles



Entrée des Cigaloun

**A la maternelle Lei Cigaloun**, un portillon sécurisant l'accès à l'escalier a été installé par le service technique municipal.

**Aux Pinèdes**, les travaux d'extension de la cantine sont réalisés pendant les vacances scolaires ; ils ont débuté à l'occasion de celles de février et seront poursuivis durant celles de Pâques et de l'été.

# Éclairage public

**Dans un souci à la fois d'économie d'énergie mais aussi de réduction de la pollution lumineuse**, la commune a



régulé la puissance d'allumage de son éclairage public.

Après un test, avéré concluant et sans retour négatif, l'intensité des lampadaires se présente ainsi : à 100% de la tombée de la nuit à 20h, puis à 50% de 20h au lever du jour ; les réglages sur les levers et couchers de soleil sont réalisés au fil des saisons.

# Rappel de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts



- Tout emploi du feu est **interdit** dans les zones boisées, y compris à 200 mètres de celles-ci.

- Le brûlage des déchets verts est **interdit**. Les trois exceptions de brûlage des déchets verts sont : propriétaire d'une construction située en zone de risque incendie ; propriétaire ou exploitant forestier ; exploitant agricole.

Ces exceptions sont toutefois soumises aux conditions suivantes : déclaration auprès de la mairie et du centre de secours ; vitesse de vent inférieure à 30 km/h ; absence de pic de pollution de l'air ; hors période du 1er juin au 30 septembre ; uniquement entre 10h et 15h30.

**Infos +** et conditions particulières sur l'arrêté préfectoral du 20/12/2013

## Zoom sur...

**Le canal de Craponne est une ambitieuse réalisation destinée initialement à l'irrigation de la plaine aride de la Crau (ancien delta de la Durance).**

Ses diverses dérivations étendent ses bienfaits aux territoires salonnais et arlésiens. Cet ouvrage est dû au mathématicien et ingénieur hydraulicien Adam de Craponne, qui obtient en 1554 du Parlement de Provence l'autorisation de capter l'eau de la Durance.

Les accords passés entre la commune et Adam de Craponne déclencheront, dès

1559, un essor important de l'économie locale avec l'augmentation des cultures, une amélioration du quotidien pour les habitants, plus de confort pour le bétail. Le moulin à farine hydraulique situé 'chemin du moulin' est un beau témoignage patrimonial de cette époque prospère.

Aujourd'hui sur notre territoire, le canal de Craponne, c'est : 4,55 km de longueur ; 192 adhérents à l'ASA (Association Syndicale Autorisée des Arrosants de Craponne) ; 176 hectares de surface d'arrosage.



Le canal traverse le chemin du moulin

## Sauve ton resto !

**Vos bonnes adresses vous manquent ? Les chefs viennent à vous !**

En attendant des jours meilleurs, le Département, la Métropole et Provence Tourisme poursuivent leur mobilisation aux côtés des restaurateurs en impulsant l'opération « sauve ton resto ».

**Samedi 10 avril**, de 9h à 14h, le food truck de Provence Tourisme vous attendra sur la place du Champ de Mars.

Cette opération sera couplée avec le marché producteurs.



## Panneaux lumineux : Restez connecté avec l'appli CentoLive

Après une décennie d'utilisation, nos panneaux lumineux doivent être mis à jour. **L'ENSEMBLE DU PARC SERA DÉMONTÉ DÉBUT AVRIL (cf. Trait d'Union de février) pour permettre ce reconditionnement fin avril.**

En téléchargeant l'application CentoLive sur votre smartphone, vous resterez informé durant cette période de transition. En effet, avec cette solution, vous pouvez bénéficier des informations diffusées sur notre parc directement sur votre Smartphone. Cet afficheur virtuel est également intégré en page d'accueil du site web communal. **Retrouvez toutes les infos utiles en actu du site Internet et sur la page Facebook de la mairie.**



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR L'APP STORE ET LE PLAY STORE (IOS ET ANDROID)



## Médiathèque du Roulage : nouveaux horaires

☎ 04 90 42 98 30 ✉ [mediathequeduroulage@lancon-provence.fr](mailto:mediathequeduroulage@lancon-provence.fr)

**Ouverte au public** le mardi, le mercredi et le vendredi, de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30



## Conférence Baudelaire

**Mercredi 21 avril, 18h30**

**En ligne**

Conférence de Calouan, traductrice, conférencière et écrivain

## Exposition l'Odyssée de la Lumière

**Du 13 avril au 1er mai**

**Médiathèque du Roulage**

Exposition scientifique réalisée par le Commissariat à l'Energie Atomique

**Gratuit - tout public**

à partir du niveau collège



## vos agenda ...

### EXPOSITION ART GÉNÉRATIF

**Jusqu'au 9 avril**

Médiathèque du Roulage

Rens. : 04 90 42 98 30

### CONSEIL MUNICIPAL

**SPÉCIAL BUDGET**

**Judi 1er avril, 17h30**

Espace Marcel Pagnol

Contact : 04 90 42 98 10

### SAUVE TON RESTO

**Samedi 10 avril, 9h/14h**

Place du Champ de Mars

Contact : 04 13 29 02 00

### COLLECTE DE SANG

**Lundi 12 avril, 15h/19h30**

Espace Marcel Pagnol

Contact : 06 87 23 65 03

### EXPOSITION L'ODYSSÉE

**DE LA LUMIÈRE**

**Du 13 avril au 1er mai**

Médiathèque du Roulage

Rens. : 04 90 42 98 30

### RENDEZ-VOUS PHILO

**(À CONFIRMER)**

**Samedi 17 avril, 10h30**

Médiathèque du Roulage

Rens. : 04 90 42 98 30

### CONFÉRENCE : BAUDELAIRE

**Mercredi 21 avril, 18h30**

En ligne

Rens. : 04 90 42 98 30

**Tous les mardis matin** votre marché hebdomadaire

**Tous les samedis matin** votre petit marché producteurs